

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 17 JUIN 2019 A 19 HEURES**

#### **COMPTE-RENDU**

**Présents** : MM. et M<sup>mes</sup> Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Annie CLAIR, Sylvain LASSABLIERE, Eliane BAZIN, Jean-Christophe SOINNE, Dominique CALAIS, Magali RIBEIRO.

**Absents excusés** : MM. et M<sup>mes</sup> Maryse Julien (pouvoir à M<sup>me</sup> Claire GOMEZ), Dam CA, Norbert MANUEL, Marie-Jo DAVID, Jacques RABELLINO, Rémi MAURICE, Julien GOUTEYRON, Romain JARJAVAL, Rachida MALTOUF, Danielle LERICHE, Ysabel LANNEZ.

**Secrétaire de séance** : M. Sylvain LASSABLIERE.

#### **1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 6 mai 2019**

Monsieur le Maire remercie M. Jean-Christophe SOINNE pour avoir dressé la trame du compte rendu de la séance du 6 mai 2019, ainsi que les adjoints et conseillers qui ont contribué à la finalisation de celui-ci.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur le contenu de ce compte rendu.

#### **2/ Décisions modificatives N°02/2019 Budget Principal et Budget de l'Eau**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'exécution budgétaire 2019 en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre différents chapitres du budget principal et du budget de l'eau.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur les décisions modificatives n°02/2019 qui lui ont été présentées sur l'écran de la salle.

M. le Maire et M. Jacques PIOT, maire-adjoint chargé de la voirie, présentent au Conseil un compte rendu des opérations de renforcement du réseau d'eau potable dans la traversée de La Valbonne. Des travaux complémentaires (remplacement de canalisations en plomb, raccordement avec le réseau de la montée de Béligneux sur la RD1084 en vue de l'amélioration de la défense incendie) demandés à la société SADE ont pour conséquence l'établissement d'un avenant d'un montant de 16 104 € HT, validé par la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur la réalisation de ces travaux.

#### **3/ Emplois d'été**

Considérant qu'en raison d'un accroissement saisonnier d'activité pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments pendant la période d'été, il y a lieu de créer deux emplois non permanents à raison de 35 heures de travail par semaine au grade d'adjoint technique, et rémunérés au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 de catégorie C (indice brut 347, indice majoré 325), après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer les emplois ci-dessus énumérés,
- habilite Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

#### **4/ Tableau des emplois communaux**

M. le Maire présente sur l'écran de la salle le tableau des emplois et des effectifs mis à jour pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le tableau modifié des effectifs tel que proposé,
- autorise Monsieur le Maire à réaliser ces recrutements et à signer les contrats et tous documents afférents.

#### **5/ Financement définitif de la sécurisation des chemins des Bruyères et des Barmettes**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le nouveau plan de financement du projet de sécurisation des chemins des Bruyères et des Barmettes, et de l'intersection avec la RD1084, mis à jour après la réunion publique organisée le 28 mai 2019 avec les riverains de l'espace concerné.

Les dépenses (travaux et maîtrise d'œuvre) sont estimées à 900 066 € HT, et seront autofinancées par le budget communal (870 066 €) et une subvention du Conseil Départemental de l'Ain (dotation territoriale : 30 000 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte le plan de financement qui lui a été présenté, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs aux marchés publics de concrétisation des opérations, ainsi que la demande de versement de la subvention accordée par le Conseil Départemental de l'Ain, que nous remercions pour son partenariat dans ce projet.

#### **6/ Acquisitions, cessions et échanges de parcelles boisées**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal nos objectifs de protection des canalisations enterrées transportant l'eau potable, les eaux usées et les eaux pluviales.

Afin de favoriser l'entretien de ces canalisations, il s'agit de poursuivre la stratégie d'acquisition des parcelles sur lesquelles elles se trouvent, qui a fait l'objet de la délibération 201902D02 du 4 février 2019.

Une analyse des opportunités d'échange avec plusieurs propriétaires a donné lieu à l'établissement d'un tableau présenté sur l'écran mural.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette nouvelle proposition, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents en vue de réaliser les transactions.

#### **7/ Décisions et propositions du Maire**

M. le Maire rappelle les conventions d'occupation du domaine public signées avec plusieurs commerçants.

M. le Maire et M. Yves MEYER, maire-adjoint aux bâtiments, évoquent une action inscrite au budget 2019 : la remise en état de l'intérieur de l'église dans le cadre de la préservation du patrimoine communal.

Des devis ont été demandés, en particulier pour la consolidation des murs et l'amélioration des réseaux électriques. Les sommes proposées sont assez conséquentes.

L'avis du Conseil est sollicité pour l'instauration d'une souscription (appel aux dons de particuliers et d'entreprises) qui pourrait être encadrée par la Fondation du Patrimoine. Le fond d'amorçage de l'opération (quelques centaines d'euros) serait assuré par la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur le projet de lancement de la souscription, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents permettant sa réalisation et son succès.

## **8/ Echos des commissions**

### **\* Commission bâtiments - M. Yves MEYER**

Des tuiles ont été changées sur le toit de l'école, suite à quelques infiltrations d'eau. Il y a eu également quelques infiltrations dans la salle de danse lors du dernier orage.

### **\* Commission vie associative & culturelle - M<sup>me</sup> Béatrice MASSON**

La fête de la musique prévue le 21 juin se déroulera devant le Groupe scolaire. Des bénévoles pour le bon déroulement de cette soirée sont les bienvenus. Les festivités de la Fête Nationale débuteront le 13 juillet à partir de 15H30 dans l'enceinte de l'école élémentaire en collaboration avec le Club Entramiloisirs ainsi que les Associations Court-Circuit, Bouliste et Thémiselva. Des jeux pour enfants, pétanque et coinche, animations musicales et bal, show lumière et lancer de lanternes éclairantes seront au programme.

La cérémonie officielle aura lieu le 14 juillet à 11h sur la place de la Grande Hermière.

### **\* Commission affaires scolaires - M<sup>me</sup> Claire GOMEZ**

Des interventions « cirque » ont lieu toute cette semaine à l'école élémentaire, pour les classes de CP et CP/CE1, en remplacement du cycle piscine. Les petites classes d'école élémentaire organiseront une chorale le 21 juin. Pour les "grands", la chorale aura lieu le 28 juin, suivie de la kermesse. La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2019. Il n'y aura pas de mouvement important pour les enseignants de l'école maternelle. Seuls ceux assurant les compléments ou décharge seront remplacés. Deux enseignants quittent l'école élémentaire cette année : M<sup>me</sup> BONENFANT qui a fait valoir ses droits à la retraite et M. DANNER qui a obtenu sa mutation.

La séance est levée à 20 heures.